L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 92 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 13 NOVEMBRE 1879

CANDIDATURES

—OU—

PARTI DÉMOCRATE.

POUR GOUVERNEUR,
LOUIS A. WILTZ,
d'Orléans.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR,
S. D. McENERY,
de Ouachita.

POUR AVOCAT-GÉNÉRAL,
J. C. EGAN,
de Claiborne.

POUR SECRÉTAIRE D'ÉTAT,
WILL A. STRONG,
de Winn.

POUR AUDITEUR,
ALLEN JUMEL,
d'Iberville.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
E. H. FAY,
d'Est-Feliciana.

LA CONVENTION ANTI-RING.

La Convention "Anti-Ring" s'est réunie, hier, à une heure et demie, au Screwman's Hall, encoignure Passage de la Bourse et rue Bienville. M. L. C. Amy a été président. Tous les wards de la ville—excepté le quatorzième, le seizième et le dix-septième—y avaient des délégués.

Le comité de la déclaration des principes a lu une adresse qui donne les raisons pour lesquelles l'association porte "Anti-Ring" à cet effort offrir une liste de candidats aux électeurs d'Orléans.

La paroisse et la ville, ainsi que tout le monde le sait, sont, depuis plusieurs années, en pouvoir d'une clique de *politiciens*.

Le but de l'association est de nommer candidats aux places publiques ceux-là seulement qui présentent des garanties d'intelligence, de capacité et d'honnêteté.

L'*association s'engage* à ne désigner que des citoyens dont la réputation est irréprochable.

Elle exigera, de tous les candidats aux fonctions de sénateurs et de représentants l'engagement d'appuyer toutes les mesures qui tendront à alléger le fardeau qui donne la connaissance à travailler à l'obtention d'une nouvelle charte qui rétablira, à la Nouvelle-Orléans, le système représentatif, qui rendra l'administration aussi peu coûteuse que possible, mettra la municipalité même de payer, régulièrement, les salaires des institutrices et des institutrices des écoles publiques, ceux de la police et de tous les employés, prohibera toute réduction de salaires ou de gages stipulés, à moins que cette réduction ne frappe également le maire et les hauts fonctionnaires.

Les sénateurs et les représentants devront en outre s'engager à demander une loi qui défende aux équipages de steamers, de navires, etc—surtout aux équipages de navires étrangers—de décharger ou de charger ces steamers. L'abolition de toutes les *licences* sur les artisans et le petit commerce; une loi générale sur les élections primaires de tous les partis et la punition sévère de quiconque s'enfreindra, soit à une élection primaire, soit à une élection générale—cette loi devant rendre impossible les actes frauduleux; une loi prohibant le travail des condamnés en dehors des murs du pénitencier, excepté que le travail des prisonniers ne profite qu'à des états ou à des corporations sans préjudices de l'Etat.

L'association, persuadée que l'adoption des réformes qu'elle propose ramènerait l'ancienne prospérité de notre chère ville, sollicite, pour la liste suivante, l'appui cordial de tous les bons citoyens.

L'association signale à l'attention des électeurs le fait que les principaux candidats ont été choisis en dehors du parti démocrate conservateur "anti-ring." Elle a tenu à prouver, par ces choix, que le but qu'elle se propose est *désintéressé*, et qu'elle combat, non pour arriver aux places, mais dans l'intérêt du peuple.

La bourse au coton a répondu, à la lettre de l'Association, qui la priait de soumettre à la Convention les noms de citoyens capables—qu'elle est une organisation commerciale, que ses membres désirent rester étrangers à la politique, mais qu'elle s'en remercie pas moins l'association de l'attention dont elle l'a honorée.

NOMINATIONS DE CANDIDATS.

La Convention a ensuite procédé à la nomination des candidats.

Le major LÉON QUEYROUZE a été nommé shérif des cours civils, à l'unanimité des voix et au milieu d'applaudissements prolongés.

M. JAMES NUGENT a été nommé, par acclamation, shérif des cours criminelles.

M. ERNEST MILTENBERGER a été nommé, à l'unanimité des voix, annotateur des hypothèques.

M. J. O. MINOR a été nommé annotateur des aliénations, après que les noms des autres candidats aient été retirés.

Le Dr WARREN STONE a été nommé coroner.

M. OTTO M. OGDEN a été nommé avocat du district.

M. M. MCNAMARA a été nommé, à l'unanimité des voix, greffier des cours civiles.

M. GEORGE H. LORD a été nommé greffier des cours criminelles.

M. A. L. TUCKER a été nommé, à l'unanimité des voix, juge du City Court de la partie supérieure de la ville.

M. FRANÇOIS D. CHERBONNIER a été nommé juge du City Court des districts de la partie inférieure de la ville.

M. T. J. COOLEY a été nommé juge du City Court d'Algers.

M. DANIEL F. WALSH a été nommé greffier et M. PETER KAISER, constable du City Court des districts de la partie supérieure de la ville.

M. THOS. E. BIRMINGHAM a été nommé greffier et M. P. E. PLANCHARD constable du City Court des districts de la partie inférieure de la ville.

M. W. H. MARTIN a été nommé greffier et M. R. P. THOMAS, constable du City Court d'Algers.

La Convention a accordé aux délégués des districts sénatoriaux et représentatifs trois jours pour nommer leurs candidats, dont les noms devront être transmis au président.

Une résolution de M. Kelly recommandant la ratification de la nouvelle Constitution a été adoptée à l'unanimité des voix.

Une résolution de M. Morgan, désignant un comité qui devra se rendre auprès du gouverneur et du préposé à l'enregistrement des électeurs, M. Cavanac, pour réclamer un commissaire et un greffier à chaque *poll*, a été adoptée unanimement.

A quatre heures et demie, après des discours de MM. Jewell et Tucker, la Convention s'est ajournée sujette à l'appel du président.

Les consulats français.

— Une intéressante correspondance, relative à l'urgence de la réorganisation des consulats, est publiée par l'"Economiste français." L'auteur, M. Hernand, ancien secrétaire d'ambassade, qui semble bien connaître la question, insiste surtout sur la nécessité de ne plus faire dévoir les consuls à la fonction infime de courtier de commerce.

Nous demanderons donc au gouvernement que des instructions soient adressées à tous les consuls de France pour qu'ils aient à faire choix d'agents commerciaux parmi les négociants de toute nationalité les plus honorablement connus dans les pays où ils sont accrédités. Ces agents auraient deux tâches à remplir : la première, de tenir constamment le commerce français au courant de l'offre et de la demande des diverses marchandises sur les places qu'ils habitent. Ils renseigneront exactement les adjudications et fourniture à soumissionner, les résultats des grandes opérations commerciales, l'indication des entreprises en formation; ils dénonceront les délais sur l'état de la fabrication et de la vente des produits de leurs pays; et enfin tous les renseignements que pourraient réclamer les diverses industries de France. Tous ces documents serviraient à former le "Bulletin consulaire" et à permettraient de fournir toutes les indications indispensables au développement de nos relations commerciales.

Mariage.

Un mariage de son mariage à la cathédrale d'Angers, le roi Alphonse XII, roi d'Espagne, a donné lieu à des "procès-verbaux" de la part de plusieurs officiers municipaux de la ville, qui prétendaient avoir droit à des indemnités à titre de logements militaires.

Quelques propriétaires du quai d'Orléans, entre autres Mme Veuve Lemarchand, ont refusé leur indemnité, qui s'élève à 50 francs par nuit, dans les mêmes conditions que les autres habitants de la ville.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 13 novembre.
Température—Vents du sud-ouest, frais. Partiellement couvert et pluies locales. Léger changement dans la température.

Température du 13 novembre 1879.

Thermomètre de M. Dumont, Opticien.	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	70	21
Midi	78	25
3 P. M.	80	27
6 P. M.	74	23

Mouvement de la population, du 12 novembre, 12 M. au 13 novembre, 12 M.

Naissances d'hommes blancs	2	Louisville, Ky.	77
Naissances d'hommes de couleur	2	Louisville, Ky.	77
Naissances de femmes blanches	2	Memphis, Tenn.	73
Naissances de femmes de couleur	1	Memphis, Tenn.	73
Décès de personnes blanches	1	Mobile, Ala.	73
Décès de personnes de couleur	1	Mobile, Ala.	73
Mariages	1	Nashville, Tenn.	73
Naissances en excès de décès	3	Natchez, Miss.	73
Augmentation de la population	3	Pittsburgh, Pa.	73
Augmentation annuelle	1,095	Portsmouth, Va.	73
Augmentation annuelle, p. c.	3.65	Raleigh, N. C.	73
Augmentation annuelle, p. c.	3.65	Richmond, Va.	73
Augmentation annuelle, p. c.	3.65	Savannah, Ga.	73
Augmentation annuelle, p. c.	3.65	Shreveport, La.	73
Augmentation annuelle, p. c.	3.65	St. Louis, Mo.	73
Augmentation annuelle, p. c.	3.65	Vicksburg, Miss.	73
Augmentation annuelle, p. c.	3.65	Wilmington, N. C.	73

Rapports télégraphiques de 12 heures, M. du 13 nov.

Stations.	Thermomètre.	Stations.	Thermomètre.
Augusta, Ga.	66	Nashville, Tenn.	67
Cairo, Ill.	66	New Orleans.	12.84
Cincinnati, O.	2.11	Omaha, Neb.	1.04
Cincinnati, I.	2.05	Pittsburg, Pa.	1.66
Cincinnati, Ky.	3.01	Shreveport, La.	2.11
Corpus Christi, Tex.	1.06	St. Louis, Mo.	2.03
Galveston, Tex.	0.11	St. Paul, Minn.	2.01
Huntsville, Ky.	3.03	Vicksburg, Miss.	4.01
Indianapolis, Ind.	1.11	Wilmington, N. C.	2.06

*Les heures de niveau des hautes eaux de 1874.

GEORGE H. ROSE,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

Mariages, Naissances et Décès insérés au Bureau de l'état dans les 24 heures :

MARIAGES—William Tennent à Mme Laura Bacon.

Frank Moore à Mlle Sylva Anderson.

John J. Schalling à Mlle Mary Jacobs.

NAISSANCES—Mme Henry Aymami, une fille.
Mme Antoine Hotard, une fille.
" Albert Andry, une fille.
" Louis Arnauld, un garçon.
" Joseph Bacher, un garçon.
" Michael Downey, une fille.
" Joseph Dreux, une fille.
" W. E. Powell, une fille.
" Thomas Rathbaldt, une fille.
" Edwin Belknap, une fille.
" George W. Herbst, un garçon.

DÉCÈS—Maria A. Barrera, 2 mois.
Charles Jones, 0.24 mn.
Evelina Jackson, c. 20 minutes.
Mary Downey, 8 jours.
Mme Joseph Lenfant, 49 ans.
Pierre Puge, 26 ans.
Miss Caroline J. Thompson, 64 ans.
Martin Hughes, 52 ans.
James T. R. Trinchard, 2 mois.
R. G. Vance, 58 ans.
William Jones, c. 40 ans.
Albert Curry, 16 jours.
George Ott, 47 ans.
Mme Veuve François Robert, 71 ans.
Ulysse Johnson, c. 50 ans.
Enfant de Fanny Johnson.

La compagnie de gaz contre la ville. — Décision du juge Houston.

—Nous avons donné, récemment, une analyse de la pétition par laquelle la compagnie réclame à la ville $113,368.85, reliquat dû pour le gaz fourni en 1875, 1876, 1877 et 1878, reconnu par un décret du 13 juin 1878, et inscrit aux bureaux de l'administrateur et du département des comptes publics, le 23 octobre 1879, sous l'empire de la loi 5 de la session extraordinaire de 1870, loi qui défend aux tribunaux de lancer ou de faire exécuter des *writs de fieri facias* contre la municipalité, mais requiert l'inscription de tous les jugements rendus contre elle, et le paiement annuel des montants par ordre de dates d'inscription.

La ville, quoique demandée lui en ait été faite, n'ayant effectué aucun paiement, le budget de 1879 n'ayant pas pourvu aux moyens d'acquitter la dette, et la somme de $630,000, produit de la vente des franchises du City Railroad Company, ayant été versée dans la caisse municipale, la compagnie maintenant, ainsi que nous l'avons déjà dit, que les $630,000 devaient être inclues dans le budget des recettes et des revenus de 1880 et former une somme destinée au paiement des dépenses et des obligations de la ville, ainsi qu'aux sommes revenues par les tribunaux dans la ville, contrairement à la loi et en violation des droits de la compagnie, a résolu de toucher les $630,000 avant d'avoir fait le budget de 1880 et de les consacrer à l'achat de bons à prime contrairement à la loi du 1875. La compagnie demandait donc que le maire et l'administrateurs fussent requis de porter au budget de 1880 le produit de la vente des franchises et pourvussent au paiement des réclamations dont les tribunaux ont reconnu la validité.

La municipalité répondait que les taxes prélevées à l'effet de payer le gaz fourni en 1875, 1876, 1877 et 1878 sont en voie de perception et suffiront amplement à payer ce qui est dû à la compagnie; que les $630,000 ont été appliquées à la réfection de la dette 1870 et qui est la Nouvelle-Orléans, ainsi que l'exige la clause 10 de la loi 30 du 26 mars 1876, de l'ordonnance adoptée, avant le procès —le 26 août 1879 pour l'exécution de cette loi.

Le juge Houston s'étayant du décret de la cour suprême dans le procès de la compagnie de navigation du canal Carondelet contre le maire et les administrateurs, a d'abord décidé que le porteur d'un jugement rendu contre la ville, peut, à l'aide d'un *mandamus* ou tel autre judique demande la compagnie de gaz, forcer le Conseil de l'inscrire, dans l'ordre voulu, au budget de l'année dans laquelle le jugement a été rendu.

Le fait que les *items* qui constituent la base du jugement ont été convertis par des allocations antérieures ne changent en rien la règle.

Les allocations dont le montant n'a pas été payé forment la base de tous les jugements rendus contre la ville—excepté les procès pour dommages.

Il n'y a pas de loi qui défende à un créancier de se mettre dans la catégorie de créancier par jugement s'il croit que les taxes à percevoir ne suffiront pas à payer ce qu'il réclame.

Si le conseil avait le droit de placer les $630,000 au crédit des bons à prime et d'acheter de ces bons, un *mandamus* ne saurait l'obliger à porter les $630,000 au budget de 1880. La clause 10 de la loi 54 de 1876—"premium bond act"—déclare qu'aucune propriété quelconque appartenant à la ville ne devra désormais être vendue ou aliénée d'une manière quelconque, à moins que le produit n'en soit appliqué à la réduction de la dette convertie ou de la dette flottante. Le droit qu'avait la municipalité, aux termes du marché conclu avec la City Railroad Company, d'acheter les lignes à l'expiration de la charte, constitue clairement une propriété aux yeux de la loi, et le conseil était autorisé à consacrer le montant à la réduction de l'une ou de l'autre dette, un *mandamus* ne saurait donc atteindre les $630,000.

Mais le juge ordonne que le maire et les administrateurs inscrivent les jugements rendus en faveur de la compagnie de gaz, et ajoutent leur droit de taxer afin d'acquitter la dette contractée envers elle.

L'arrestation de M. E. C. Palmer.

—C'est à la suite de trois chefs d'accusation du grand jurique M. E. C. Palmer, ancien président du "Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Company," a été arrêté.

Dans le premier chef, il est dit qu'Edward C. Palmer, le 28 juin 1879, dans la paroisse d'Orléans, dans la juridiction de la cour criminelle supérieure, alors qu'il était président de la banque et agissait comme tel, a soustrait, dans son propre intérêt, la somme de $47,437 34 appartenant à l'institution.

Le deuxième chef déclare que les $47,437 34 ont été déposés à la banque.

La troisième chef déclare que M. Palmer a, de propos délibéré, laissé ignorer au public l'état de la compagnie. Il a, en sa qualité de président, signé, montré et publié un rapport frauduleux sur l'état de l'institution, à la clôture des affaires du 6 mai 1879.

On sait que l'inculpé n'a pas pu fournir le cautionnement de quarante mille piastres qu'a exigé de lui le juge Whitaker et qu'il a été envoyé à la prison de paroisse.

P. S.—Nous avons su hier soir, qu'il avait fourni un cautionnement de trente mille piastres, à savoir :

J. H. Oglesby	$5,000
Chas. J. Johnson	5,000
R. K. Bryant	5,000
R. H. Brown	9,500
S. D. Moody	2,500

Comité democrate de paroisse.

—Le comité a siégé, hier soir, à huit heures.

M. Adams a fait la motion que le comité de conférence fut autorisé à se consulter avec le comité central de l'Etat afin de savoir si quelques-uns des candidats qui figurent sur la liste démocrate ont les qualités requises par la loi; la motion a prévalu.

Sur la proposition du même membre, le comité a décidé qu'il se réunira vendredi prochain, à sept heures et demie, afin de considérer l'assignement des candidats.

La contestation du premier district sénatorial a été mise à l'ordre du jour de vendredi prochain.

Sur la motion de M. Adams, le président et le secrétaire de la convention démocrate ont été priés de transmettre un certificat de paroisse une liste officielle de toutes les nominations faites par la convention.

La Convention républicaine

chargée de nommer des candidats aux places de paroisse se réunit, ce soir, au Lyceum Hall, encoignure de rue Bourbon et rue Bienville.

Tremblie.—A 8 heures, hier soir, on a aperçu une flamme épaisse sortant du deuxième étage de la bâtisse en briques à trois étages, au coin des rues Gravier et Magazine, et occupée par MM. A. J. Levy, marchands en gros, de linge fait.

Le capitaine Kalaki, du corps de sauvetage, assisté de ses hommes et du fireman de la pompe No 12, se sont mis immédiatement à briser les portes du rez-de-chaussée ; il a pu ainsi ouvrir avec des préfaces, tout le stock de M. Levy, ainsi que celui de M. M. L. Sheldon, grand marchand de tabac No 31 de la rue des Magasins, souvent de cette manière (sauf une perte insignifiante) tout le stock de ce dernier.

Les bâtisses appartiennent à M. L. S. Cain et sont assurées pour $10,000 à la compagnie des Pompiers.

La perte probable de M. Levy est estimée à $30,000; elle est couverte par les assurances suivantes : $10,000 à l'Agence de Marshal J. Smith, $5,000 à la compagnie du "Star," $7,000 à la compagnie Teutonia, $5,000 à la compagnie des Marchands, $2,000 à la compagnie du Croissant et $10,000 à la compagnie "London, Liverpool et Globe."

La perte de M. Hudgins est faible; il est assuré pour $2,000 aux compagnies Manhattan de Tradem et Manhattan.

M. Levy ne peut dire comment a pu prendre le feu, tout son stock est au deuxième étage; on a travaillé jusqu'à 7 heures et le magasin a été fermé une demi-heure après; il venait de recevoir son stock d'hiver qui se montait à $60,000.

Meurtre.—Ce matin, à minuit et demi, notre rapporteur ayant appris qu'un meurtre avait eu lieu au coin des rues Poydras et Carondelet, s'est immédiatement transporté à l'endroit indiqué ; il a appris que vers les onze heures, hier soir, un nommé Tony Matgrace avait assassiné Léon Sassino, matelots.

D'après les informations qu'il a pu avoir à la hâte, va Pleure avancée à quelle ce meurtre avait eu lieu, il semble que dans le courant de la journée d'hier Matgrace et Sassino jouaient au bouc et pour une différence de quelques sous, ils s'étaient pris de querelle et battus ; des amis sont intervenus et les ont séparés.

Il paraît que Matgrace qui avait paraîtrait ne, n'avait pas le cœur net à ce sujet, car c'est à onze heures, en moment que Sassino se préparait à fermer les portes de la maison de jeu où il est employé, que Matgrace a tiré sur lui ; la balle lui a traversé le poumon droit, il a expiré peu de temps après.

Matgrace a été arrêté et enfermé à la station centrale.

A une heure, au moment où notre rapporteur allait partir, le Dr Beard arrivait; après avoir constaté la mort de Sassino, il a ordonné qu'il fut transporté à la station.

Comité de paresse de l'abscination "anti-ring."

—Le séance régulière de ce comité a eu lieu, hier soir, au No 110 de la rue Carondelet.

M. Adams a consulté l'organisation de *mass meetings*.

M. Jewell a dit que la respectabilité des candidats désignés par la Convention "anti-ring" suffisait, mais qu'il était, cependant, bon d'avoir des assemblées publiques. Il a proposé de soumettre la question à un comité exécutif, qui serait chargé d'inviter les orateurs.

Le concours de MM. Goldswaithe, Tucker, Ogden, Chrétien, Jewell, Cooley, Sam. Houston et Sambola a été accepté.

Sur la motion de M. Chrétien, un comité de trois membres de chaque ward, a été chargé de recueillir des souscriptions pour faire face aux frais de la campagne électorale.

Le secrétaire, M. Soraparu, a annoncé que l'adresse au peuple pourrait être publiée dans le journal de vendredi matin.

Le comité de l'enregistrement des électeurs a été prié de se réunir demain, vendredi, à onze heures, pour avoir une conférence avec le gouverneur et M. Cavanac.

Le comité s'est ajourné sujet à appel.

Les barils à Whisky, &c.—

Voici la teneur d'une lettre du percepteur du revenu intérieur des Etats-Unis à une demande de renseignements :

Cher monsieur. —En réponse à votre communication au sujet de ce que la loi exige relativement au transport de barils à liqueurs, je vous dirai qu'elle exige que tous les timbres et toutes les marques mis sur les barils par les fonctionnaires du gouvernement, soient effacés. Le porteur, lorsqu'il a tout effacé, n'a aucun danger à craindre.

MORRIS MARKS.

Chasseurs et pêcheurs.

—Les amateurs de chasse et de pêche apprendront avec plaisir que le surintendant du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Mobile ajoutera désormais, tous les dimanches, au train de fret qui part de la gare de la rue Girod à 6 heures 10 minutes du soir, un wagon à passagers qui les transportera aux différentes stations jusqu'au Lac Pontchartrain. On n'exigera le lendemain, dimanche, par le train express qui arrive à la Nlle-Orléans à 9 heures et demie du soir.

Paragraphes.—Le feu s'est déclaré, hier matin, à sept heures, dans la fabrique d'orgues de M. Peter Vetter, au No 104 de la rue Barbone. On n'a pas promptement rendu maître des flammes. Un orgue de quatorze cents piastres, commandé par l'église presbytérienne du coin des rues Milan et Camp, a été fortement endommagé. La perte, qui est d'environ sept cents piastres, est couverte par une assurance.

—Les délégués du cinquième ward ont nommé MM. Carl Schneider et Oscar Rabouin, représentants.

—M. William Pitt Kellogg est en ville.

—Les adversaires d'un changement d'administration municipale se basent, lorsqu'ils affirment qu'il ne peut y avoir d'élection à la Nouvelle-Orléans avant 1884, sur deux articles de la nouvelle constitution : l'article 192, d'après lequel les élections générales et municipales des villes de la Nlle-Orléans et de Shreveport devront avoir lieu le même jour que les élections générales de l'Etat, et pas plus souvent qu'une fois tous les quatre ans ; l'article 268, qui veut qu'il n'y ait aucune élection municipale quelconque dans les villes de la Nlle-Orléans et de Shreveport en décembre 1879, que la législature pourvoie à une élection municipale dans la ville de la Nouvelle-Orléans ou dans les corporations municipales qui pourront être créées dans les limites territoriales de la paroisse d'Orléans durant l'année 1880, que la législature puisse fixer l'époque d'une élection municipale dans la ville de Shreveport avant avril 1884.

—Un des poteaux du canal d'Orléans, en face de la rue Rochebleve, cède peu à peu sous le poids qu'il supporte.

—Le malle-poste du nord était d'une heure dix minutes en retard, hier matin.

—Un petit steamer de plaisir,—le Laura —a été transporté, hier matin, sur un camion, du lac au fleuve, et la fouls s'est arrêtée pour le voir passer dans la rue du Canal.

—Le club saxilisien du 7me ward s'est réuni mardi soir, afin de ratifier les nominations pour les places de représentants. MM. J. A. Letten et J. B. Duchassin, candidats choisis ont présenté leurs remerciements. Il en est été suivis par M. E. J. Bernandes, qui a félicité les délégués de l'heureux résultat de leurs délibérations.

—Hier soir, à six heures et demie, M. Henry Deloney, en montant à bord du George W. Cary, amarré au pied de la rue Girod, est tombé dans le fleuve ; le watchman du bateau et l'officier Scanlan l'ont ont retiré.

Ventes inscrites aux bureaux de l'auctionneur des alentours :

Edward O'Meagher à Charles Theriaut, un terrain et améliorations, 27x107, sur la rue Conti, entre Prieur et Roman. $1,250

Victor Morse à Joseph Dupuy, un terrain et améliorations, 16x91, sur la rue Villere, entre Esplanade et Columbus. $650

Succession de Marguerite Arnim à MM. C. J. B. Campo, un terrain et améliorations, 30x150, sur la rue N. Philippe, entre Bourgogne et Dauphine. $1,500

Miss F. X. Derosi à Mme L. Mouet, deux terrains et améliorations, 16x60, sur la rue Pauger, entre Rampart et Burgundy. $1,650

Ricard Pintat à Michel Maillaux, un terrain et améliorations, 15x130, sur la rue Bourbon, entre Quartier et Hôpital. $900

Le maréchal de Mac-Mahon à Melhouse.

—Le général Pittié, gouverneur de l'Alsace-Lorraine, est arrivé à Melhouse, accompagné du colonel Krantz, son premier aide de camp, du conseiller rapporteur Jordan et du comte Guillaume de Bismarck.

Le deuxième journée s'est passée en visites, promenades, etc.; la seconde en réceptions et banquet.

Il a prononcé un toast dont voici la substance :

Que nous soyons Suisse, Allemands ou Français, nous voulons tous vivre : les événements récents ont apporté un grave trouble dans les intérêts matériels de la ville de Melhouse ; il y a beaucoup de plaies à guérir, de maux à soulager.

Cette tâche ne peut être accomplie que si l'administration et la population travaillent de concert, franchement et loyalement, le plein dans la main, en reléguant à l'arrière-plan toutes les questions de parti conflictionnel ou politique, quand il ne s'agit que du bien-être public.

Je bois donc à la ville de Melhouse ; à son bien-être et à sa florissante prospérité ! Que Melhouse vive !

Le maire, M. Mieg-Koechlin, a répondu en langue allemande à la santé portée par Mac-Mahon. Il a bon espoir à l'avenir, nouveaux gages de prospérité ; il a confiance dans le gouvernement d'avoir voulu et d'avoir pensé aux parties blessées pour les relier.

DÉPÊCHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGÈRES

FRANCE.

Candidat à la Chambre et fortement condamné.

Londres 12—Une dépêche de Paris au Standard rapporte que M. Silvestre, candidat officiel du ministre de Broglie pour la Chambre des députés, dans la Vendée et M. Montagne, ex-sous-préfet, ont été condamnés à 6 mois de prison pour corruption et subornation.

Paris, 9 nov.—La France dit que M. Waddington persiste dans son désir d'abandonner la présidence du Conseil des ministres.

Les actions de la banque européenne.

Londres, 12—Le Times dit que le journal La Bourse annonce que 100,000 actions de la Banque Européenne que M. Philippart avait avancées, ont été prises par consignations. 62,000 seulement sont dans les mains du public.

109,333 ont été prises par M. Philippart lui-même. La banque a pour objet de convertir des actions, des transports, des bons et ses actions.

Règlement avec les fournisseurs.

Craintes d'un soulèvement.

Londres, 12—La correspondant de Standard à Constantinople télégraphie que le ministre des finances a payé $350,000 aux fournisseurs de l'armée. Il n'y a pas conséquent pas à craindre pour l'approvisionnement des troupes.

La même dépêche dit qu'il existe une grande agitation en Bosnie et en Herzégovine où les musulmans et les chrétiens sont encore consternés.

Des craintes d'un soulèvement en Albanie empêchent l'Autriche de rappeler son armée d'occupation.

Le Ayton arrivé à bon port.

Londres, 12.—Le vapeur Ayton, de la Nouvelle-Orléans, qui s'était échoué à Grand Bahama, le 9 octobre, s'est remis à flot sans avoir été endommagé. Il est parti pour Halifax d'où il s'est dirigé sur Rosen où il est arrivé le 24.

Alliance entre les principautés danubiennes.

Vienne, 12.—Le Tagblatt dit qu'un traité d'alliance a été conclu entre les principautés des Balkans ostensiblement contre l'intervention étrangère dans leurs affaires, mais réellement contre l'Autriche.

Le traité stipule que, en cas d'agressions de l'Autriche, on va de s'étendre au-delà de Novi Bazar, la Servie avancera une armée alliée. La Servie avancera une somme de 75,000 ducats affectés aux dépenses militaires. Le palaire du commandant en chef n'a pas été spécifié.

Opinions de la Presse russe sur le discours de Beaconsfield.

Londres, 12—Le Journal de St-Pétersbourg, semi officiel, et le Golos regardent le discours de lord Beaconsfield et lancé dimanche à Guildhall comme fait plutôt en vue d'agir sur les prochaines élections que pour agir sur l'étranger.

Le Journal de St-Pétersbourg pense que la note qui domine dans le discours de lord Beaconsfield prouve que le peuple anglais ne veut pas la guerre.

Le Golos dit que le ton du discours de lord Beaconsfield a été si faible qu'il donne à croire que lui, aussi bien que lord Salisbury, a renoncé aux projets qu'il avait déjà énoncés.

Le Novoe Remyer dit que le silence de lord Beaconsfield sur les affaires d'Orient, fait prévoir un politique future à Constantinople.

La presse russe commente beaucoup le fait que lord Beaconsfield s'est abstenu de la moindre attaque contre la Russie et que certains journaux anglais prennent un ton amical.

Reddition des troupes mutinées.

Londres, 12—Le Times, dans sa deuxième édition, publie une dépêche de Batoum, qui dit que les troupes mutinées de l'émir dans le Turkestan ont livré près de 700 armes, 100 chameaux, quelques équipages de camp. D'après le rapport d'un colonel McPherson, le pays au delà de Khokand Caspien est parfaitement ouvert et d'un accès facile.

Dissolution prochaine du Parlement.

Londres, 12—Le Daily Telegraph de Sheffield rapporte que Ylton, Edward Stanhope, sous secrétaire d'Etat pour l'Inde, a dit, dans un discours, à Horncastle, qu'il était possible que le Parlement serait encore jusqu'à pareille époque de l'an prochain. Mais les probabilités sont qu'il est près de sa fin ; et il a saisi l'occasion pour prévenir ses auditeurs d'avoir à se préparer à de très prochaines élections.

Un général russe à la tête des forces des principautés alliées des Balkans.

Londres, 12—Une question qui est restée ouverte dans l'alliance entre les principautés danubiennes, c'est l'admission de La Porte dans l'alliance.

Il est probable qu'un général russe sera nommé commandant des forces alliées.

Un nouvel organe du Pape.

Rome, 12—Le premier numéro de l'Aurore, journal quotidien que va publier le Vatican, paraîtra le 1er janvier prochain. Il doit exprimer les vues du Pape avec plus d'autorité et de compétence que tout autre journal clérical existant.

Le procès de divorce de Garibaldi commence devant la cour d'appel le 19 courant.

Préparatifs pour la réception de la future reine d'Espagne.

Madrid, 12.—Les préparatifs se font activement pour la réception de l'archiduchesse Marie, y compris une grande revue à Iran, sur la frontière, par l'armée qui occupe le pays basques. Les Cortès s'ajourneront pour 10 jours, pendant les fêtes du mariage.

Incendie.

Vienne, 12—Un autre grand incendie a eu lieu, lundi dernier, à Sarajevo.

Une grande commande de chaussures.

Quebec, 12—G. G. Ross a reçu un contrat de Paris pour 1 million de paires de souliers à fabriquer ici. Une nouvelle manufacture va être construite à Beauvoir, assez grande pour employer 800 ouvriers.

Convention de l'armée du Tennessee.—Réception du gén. Grant.

Chicago, 12—Hier soir, la Tennessee en son meeting annuel, son quartier-général à l'Hôtel Palmer, en matin. Le général Sheridan présidait; il y avait environ 450 membres présents.

Après une courte séance, le meeting s'ajourna à 4 heures pour faire les préparatifs de la réception du gén. Grant par l'armée du Tennessee et ses alliés à Chicago, réception qui doit être l'événement du jour.

A l'arrivée du train de Galena, le général Grant a été reçu par de nombreuses troupes et une grande quantité de citoyens. Il s'est formé un cortège composé militaire et civil qui a escorté le général à l'Hôtel Palmer. Le général qui a monté sur le balcon d'où il a passé en revue toute la procession. Le défilé a duré plus de 2 heures. Le maire Harrison a prononcé la discours de bienvenue auquel le général Grant a répondu en peu de mots.

Cincinnati, 12—Une dépêche de Galena à l'Enquirer raconte une entrevue avec le général Grant. Voici les paroles que le général Grant aurait prononcées : Quand Ulysse Grant est décédé, il est possible que l'ébénisterie quelque emploi qui changeera peut-être mes plans.

La seule information que j'ale eue au sujet du choix que l'on aurait fait de quelqu'un pour président du chemin du Texas Pacifique, m'est venue par les journaux, rien de positif ne m'a été offert.

—Le reporter : Une foule de personnes prétendent à croire que vous allez devenir de nouveau président des Etats-Unis !

—Je sais aussi parfaitement en dehors de cela, a répliqué le général. Le fait est que, depuis mon départ, je n'ai pas été nullement préoccupé de l'avenir, et les plans que l'on a pu tracer en vue de moi ont été faits sans m'avoir consulté.

Banquets fait le mécontentement de Thornburg.

Le secrétaire Schurz a reçu un télégramme de Los Pinos, annonçant que les Ouch Indiens Utes de White River étaient à la merci de Ouray ou en devaient être à ce moment. Ouray se fait fort de déterminer l'affaire de manière du maître de mécontentement. Le commissaire d'emploi des Etats-Unis arrivera à Los Pinos le 15.

Marchés américains.

New York.

Commencement du dépouillement effectué.

New York, 12.—On a commencé le compte définitif des retours d'élection ; il ne sera pas terminé avant vendredi ou samedi. Jusqu'à cette heures du soir, il y avait une majorité de 622 pour Hasbrouck, lieutenant-gouverneur ; de 2068 pour Carr, candidat d'Etat ; de 6053 pour Wadsworth, contrôleur ; de 27720 pour Ward, avocat-général ; de 4040 pour Wendell, trésorier ; de 6185 pour Spencer, ingénieur d'Etat.

Tous ces candidats sont républicains, excepté Spencer. Les quatre premiers ont donné il a été question récemment, d'après la liste du Sun, une perte de 26 pour Hasbrouck, de 116 pour Carr ; un gain de 33 pour Wadsworth ; une perte de 570 pour Ward, de 770 pour Wendell, et un gain de 1545 pour Seymour.

A Albany, les retours semblent assigner progressivement les chances des candidats républicains. Wendell, trésorier d'Etat, marche directement après Cornell.

Les démocrates ne désespèrent pas encore entièrement.

New York, 13—L'Evening Telegraph dit savoir de bonne source que le thème d'Etat républicain sera du, à l'occasion de l'élection de trésorier d'Etat.

Le fait dit que les retours officiels déjà pris près la moitié d'un accroissement légèrement la majorité. Le majorité déjà obtenue des candidats républicains est assez pour indiquer qu'ils seront élus, excepté l'ingénieur d'Etat.

Pennsylvanie.

Harrisburg, Penn., 12.—Les retours de tout l'Etat donnent un total pour Butler, rép., de 260,053 ; pour Hart, dém., 221,715 ; Richardson, prohibitionniste, 3319.

Poursuites contre les marchands de billets de loterie.

New York, 12—Il y a trente arrestations parmi les marchands de billets de loterie, par suite de la guerre qui leur est faite, depuis peu de temps, par Anthony Comstock. D'autres arrestations ont été faites par ses officiers. D'autres arrestations sont probablement. Ils sont accusés de violation de la loi sur la poste en envoyant des objets prohibés par la loi. 15 marchands ont comparu devant le commissaire des Etats-Unis.

Le vapeur St-Louis.

Londres, 12.—Le vapeur St-Louis part aujourd'hui de Liverpool pour la Nouvelle-Orléans, avec 120 passagers, presque tous pour le Texas. Il y a parmi eux beaucoup de femmes ; quelques-uns ont de la famille.

Incendie.

Yazoo City, Miss., 12.—La filature de coton de Ch. Morin a été détruite par un incendie, ce matin. C'est, dit-on, un incendie accidentel.

Discours du sénateur Hayard.

Wilmington, Delaware, 12—Dans son discours d'hier soir, à l'occasion de sa réélection, le sénateur Hayard a parlé du conflit entre le président et le Congrès. Il a déclaré que le président avait le droit de veto, mais qu'il ne devait pas l'employer pour contrecarrer la volonté du peuple, exprimée par ses représentants. Il a dit que le président avait le droit de nommer les membres du Cabinet, mais qu'il ne devait pas les imposer au Sénat. Il a déclaré que le président avait le droit de veto, mais qu'il ne devait pas l'employer pour contrecarrer la volonté du peuple, exprimée par ses représentants. Il a dit que le président avait le droit de nommer les membres du Cabinet, mais qu'il ne devait pas les imposer au Sénat.

**